



Paris, le 29 octobre 2009

« Ristournes : le Gouvernement attaque (enfin) le mal à la racine ! »

Les producteurs de légumes de France approuvent et se félicitent de l'action en justice du Gouvernement contre 9 enseignes de distribution, annoncée par Hervé Novelli le 28 octobre, visant à faire respecter le droit du commerce et de la concurrence.

Les Producteurs de Légumes de France avaient ouvert la voie en obtenant la condamnation pour ristourne abusive d'une grande enseigne le 5 mai 2009, après 8 longues années de procédures judiciaires.

Les remises, rabais et autres ristournes abusives et sans contreparties réelles, exigées par certaines enseignes du commerce de gros et de la distribution représentent en moyenne 4 % du Chiffre d'Affaires des producteurs de légumes, soit une ponction indue sur la ferme "Légumes de France" de 130 millions d'euros chaque année.

Pour faire face à la crise des fruits et des légumes, lors de la table ronde du 22 septembre, Hervé Novelli et Bruno Le Maire avaient d'ailleurs demandé à la distribution et au commerce de renoncer aux ristournes pour l'année 2009...

Par cette action, le Gouvernement s'attaque à l'un des deux principaux facteurs de la crise, celui de l'équilibre des relations commerciales et de la valorisation des productions françaises. En revanche, le problème des distorsions de concurrence subies par les producteurs de légumes reste entier et est exploité par le commerce.

Les Producteurs de Légumes de France continueront à agir auprès du Gouvernement et des autorités de la concurrence pour éradiquer les pratiques abusives constatées...

Contacts :

Bruno Scherrer : 06.22.77.49.78